



La commune de Saint-Nicolas-du-Pélem recrute 5 agents recenseurs (F/H)

AGENTS RECENSEURS (F/H)

Famille de métiers : Citoyenneté, population, affaires administratives et vie associative/Affaires administratives

Vacataire

Un vacataire effectue une tâche précise et ponctuelle au sein d'une collectivité ou établissement territorial. Il n'est pas recruté sur un emploi, et ne dispose pas de droits à congés statutaires ou de droit à formation.

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi

Dans le cadre des opérations de recensement de la population qui se dérouleront du 15 janvier au 15 février 2026, la commune de Saint-Nicolas-du-Pélem recrute 5 agents recenseurs (H/F). Placés sous la responsabilité du coordonnateur communal, les agents recenseurs seront chargés de procéder à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants (entre 250 et 300 logements). Au préalable, ils devront participer à deux demi-journées de formation obligatoire organisées par l'INSEE et effectuer une tournée de reconnaissance sur le terrain entre ces deux formations.

Missions

- Participer aux deux demi-journées de formation assurées par l'INSEE (entre le 2 et 15 janvier 2026), permettant d'appréhender les missions et se former aux règles du recensement (formation obligatoire)
- Effectuer entre les deux demi-journées de formation la tournée de reconnaissance sur le secteur de la commune attribué à l'agent recenseur afin d'identifier les logements et repérer l'ensemble des adresses de son secteur géographique et les faire valider par le coordonnateur avant le début de la campagne de recensement
- Remettre le questionnaire du recensement aux habitants, les accompagner et les inciter à répondre au questionnaire par internet lorsque cela est possible pour eux
- Collecter les bulletins du recensement auprès des habitants
- Suivre méthodiquement l'avancement de la collecte via la tenue du carnet de collecte (réponses internet, questionnaires papier, relances)

- Procéder le cas échéant aux actions de relance auprès des habitants n'ayant pas encore répondu au questionnaire du recensement
- Rendre compte régulièrement de l'avancement du travail auprès du coordonnateur communal et faire état des situations particulières rencontrées
- Remettre en Mairie les questionnaires complétés recueillis auprès des habitants afin de permettre leur vérification et leur enregistrement
- Restituer l'ensemble des documents en fin de collecte et effectuer les vérifications finales avec le coordonnateur communal.

Profils recherchés

- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Autonomie,
- Motivation et persévérance
- Neutralité et réserve vis-à-vis du public
- Capacité d'organisation et rigueur
- Connaissance du territoire souhaitée
- Discrétion : respecter le secret des informations récoltées.
- Disponibilité : le travail s'effectue principalement le soir, voir le samedi.
- Avoir la capacité de s'organiser et d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode), d'alerter précocement sur toutes difficultés rencontrées
- Aisance avec l'outil informatique : pouvoir guider les personnes susceptibles de répondre à l'enquête par internet
- Permis B

Statut : vacataire (contractuel)

Rémunération indicative

Rémunération au prorata du nombre de logements recensés et de bulletins individuels établis.
Forfait formation et tournée de reconnaissance Indemnité de déplacement forfaitaire (en fonction du secteur : bourg / campagne)

Contraintes particulières

Posséder un téléphone portable pour être joignable par l'équipe encadrante mais également pour recevoir les notifications sms confirmant les réponses en ligne des habitants
Horaires fractionnés, travail en fin de journée (17h-20h) et en journée le samedi

Renseignements

Mairie : 02.96.29.51.27

Adresser CV et lettre de motivation avant le 7 novembre 2025 par courrier ou par mail à :

Madame Le Maire

Rue Auguste Le Coent – BP 32

22480 SAINT-NICOLAS-DU-PELEM

Mail : rh-carrieres@stnicolasdupelem.fr